

Bujumbura, le 4 novembre 1993.

A Son Excellence Madame le  
Premier Ministre

à BUJUMBURA.-

Excellence Madame le Premier Ministre,

Nous avons l'honneur de nous référer à nos récentes correspondances restées sans réponse à ce jour.

Comme vous le savez, deux membres du gouvernement, Messieurs NYANGOMA Léonard et NGENDAHAYO Jean-Marie nous ont désignés comme instigateurs du putsch sur Radio-Rwanda.

Les conséquences de cette accusation injuste et mensongère sont que notre sécurité est mise en péril et que nous sommes exposés à la vindicte populaire. Par delà nos personnes, ces déclarations ont livré, à des massacres odieux, les militants de l'UPRONA.

Sur l'échiquier politique, les mêmes déclarations sont apparues aux yeux de tout observateur averti comme faisant partie d'un plan destiné à liquider l'opposition et à profiter de la confusion pour supprimer de facto le pluralisme politique.

A cause de la menace qui pesait et continue de peser lourdement sur notre sécurité, nous avons été contraints de chercher refuge auprès d'une mission diplomatique. Cela nous a beaucoup peiné car c'était précisément à ce moment que nous devions travailler avec les autres forces de ce pays à la restauration de la paix gravement compromise.

Par une série de correspondances et l'intermédiaire des Ligues des Droits de l'Homme, des Chefs de Missions Diplomatiques et des Représentants des organismes internationaux: nous n'avons cessé de demander au gouvernement de nous rendre justice. Il s'imposait pour nous que le gouvernement prenne des mesures destinées à corriger les effets des graves accusations portées injustement contre nous par deux de ses membres.

Nous constatons malheureusement que toutes les démarches entreprises dans ce sens n'ont donné aucun résultat. Nous restons persuadés cependant que le gouvernement ne peut ignorer les principes élémentaires qui fondent un Etat de droit. Son honneur et sa crédibilité en seront plus grands, dès lors qu'il n'accepte pas de couvrir l'injustice commise à notre endroit et qu'il nous lave de l'opprobre jetée sur nos personnes.

Sur conseils et assurances des membres du Corps Diplomatique et des Ligues des Droits de l'Homme que nous prenons à témoins dans cette affaire, nous nous sommes résolus à quitter l'exil pour apporter notre contribution à l'effort national de recouvrement de la paix dans le pays. Pour ce faire, un minimum de garanties reste indispensable aussi bien pour notre sécurité que pour nous permettre de nous investir valablement dans la recherche de la paix.

Nous persistons donc, Madame le Premier Ministre, à demander que le Gouvernement :

- retire publiquement par une déclaration les accusations injustes et mensongères lancées contre nous ;
- nous permette d'exercer notre droit de réponse en nous exprimant par la radio-télévision nationale ;
- assure notre sécurité.

Faute de ce faire, le gouvernement porte la totale responsabilité de tout ce qui pourrait nous arriver suite aux accusations graves et mensongères dirigées de façon arbitraire contre nous, nos familles ainsi que les membres de notre Parti.

Si d'aventure des poursuites judiciaires devaient être exercées contre nous pour faire suite aux accusations des deux ministres, nous réclamons à temps le bénéfice d'une procédure régulière, impartiale et indépendante qui respecte la Constitution et les lois du Burundi.

En ces temps où la passion peut triompher de la loi et de la justice, nous redoutons que ceux-là qui nous ont condamnés avant instruction et jugement ne soient les mêmes qui dans l'ombre dirigent contre nous une procédure expéditive et irrégulière plus soucieuse de règlements de comptes que de justice.

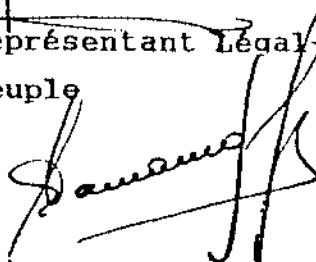
Nous terminons en exhortant le gouvernement à tout mettre en oeuvre pour que la vérité sur les responsabilités de ce drame qui vient de frapper notre pays soit recherchée et établie de façon juste et transparente. Cela éviterait que des personnes innocentes soient sacrifiées sur l'autel des passions et permettrait à notre pays de se relever et de bâtir plus sereinement son avenir.

C'est à cela que nous allons nous employer.

Veillez agréer, Excellence Madame le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.-

- Nicolas MAYUGI, Président du Parti UPRONA et  
Représentant du Peuple

- Jean-Baptiste MANWANGARI, Représentant Légal-Suppléant  
et Représentant du Peuple



- Alphonse-Marie KADEGE, Membre du Bureau Exécutif  
et Représentant du Peuple

- Charles MUKASI, Membre du Bureau Exécutif

- Libère BARARUNYERETSE, Membre du Bureau Exécutif.

- C.I. : - Madame, Monsieur le Chef de Mission Diplomatique  
et Représentant des Organisations Internationales
- Monsieur le Président de la Ligue ITEKA
  - Monsieur le Président de la Ligue SONERA
  - Les Représentants de la Presse
  - Les Partis Politiques.